



## EHPAD « LES JARDINS D’HENRIETTE »

A la suite de dysfonctionnements relevés lors d’une inspection inopinée le 22 juin 2023, l’EHPAD public territorial « Les jardins d’Henriette » situé à Jullouville a été placé sous administration provisoire en septembre 2023 par décision conjointe du Département de la Manche et de l’Agence régionale de santé Normandie. Un point d’étape a été réalisé six mois après.

L’administration provisoire permet d’apporter des solutions concrètes aux difficultés de l’établissement. Pleinement mobilisée, un panel d’actions a dès lors été réalisé :

- Réalisation d’un diagnostic de l’organisation mise en place pour identifier des leviers d’actions.
- Optimisation du fonctionnement de l’établissement notamment en maîtrisant la masse salariale, la répartition des missions du personnel et l’organisation du temps de travail.
- Optimisation budgétaire et augmentation des recettes additionnelles.
- Communication régulière sur l’état d’avancement des actions avec les membres de la gouvernance et le conseil de vie sociale.

Dans ce cadre, l’établissement bénéficie d’un accompagnement renforcé de la part de l’ARS Normandie et du Département. Un comité de suivi mensuel a été mis en place pour s’assurer de la mise en œuvre des recommandations de bonne gestion et des aides financières exceptionnelles ont été accordées à l’établissement : par l’ARS à hauteur de 160 000 euros dès 2022 et de 250 000 euros en 2023 et par le Département de la Manche sous la forme de l’augmentation du tarif hébergement et du forfait dépendance.

Six mois après la mise sous administration provisoire, un point d’étape vient d’être réalisé avec l’équipe de l’établissement, l’ARS et le Département.

Constatant une amélioration de la situation grâce aux actions engagées depuis septembre 2023, il a été décidé de prolonger la période d’administration provisoire afin que l’équipe en place puisse poursuivre le travail engagé qui permettra à la structure d’assurer sa viabilité :

- Optimisation de l’organisation et du fonctionnement des ressources humaines tout en assurant la qualité et la sécurité des accompagnements.
- Maîtrise des dépenses de structure.
- Réflexion sur la bonne dimension de l’établissement.

En parallèle, l’établissement va bénéficier d’un accompagnement par l’Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale (ANAP) pour identifier des leviers et opportunités supplémentaires. Ce groupe de travail débutera courant avril et sera piloté par l’ARS Normandie en collaboration avec le Département de la Manche.

Les leviers seront déclinés par l’administrateur provisoire, en association avec les professionnels et les représentants des personnels dans le cadre d’un dialogue social de qualité.

Toutes ces actions sont nécessaires pour mener à bien une stratégie globale d'amélioration de la situation de l'EHPAD « Les jardins d'Henriette ». Seule une action résolue permettra de répondre aux enjeux de l'accompagnement de nos aînés et ainsi garantir un avenir le plus satisfaisant possible à l'établissement et à l'ensemble des personnels engagés au quotidien.

L'EHPAD « Les Jardins d'Henriette » permet d'accueillir 46 personnes. Fort de son expérience de plusieurs années et de son réseau de partenaires, l'EHPAD est un acteur majeur de son territoire. Il permet une offre d'hébergement médicalisé pour les personnes en perte d'autonomie. Deux places de séjour temporaire permettent d'apporter un soutien aux aidants en difficulté. En parallèle, la structure est habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale pour la totalité de sa capacité, cette disposition ne serait être remise en question.

Contact Presse Département de la Manche : [alexandra.desaintjores@manche.fr](mailto:alexandra.desaintjores@manche.fr)

Contact Presse ARS Normandie : [ars-normandie-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-presse@ars.sante.fr)